

GUIDE DU TRI

CALENDRIER 2025





Le mot du Président



L'année 2025 s'ouvre sur une planète en quête d'équilibre. Alors que les enjeux écologiques n'ont jamais été aussi pressants, penser l'écologie à l'échelle internationale semble plus complexe que jamais.

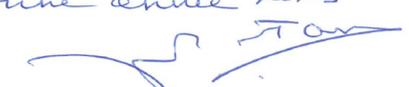
Ce constat peut paraître décourageant. Pourtant, il ne doit pas freiner nos élans, mais plutôt nous inviter à réaffirmer une conviction : si les grands équilibres sont façonnés au niveau mondial, ce sont les actions locales qui les ancrent dans la réalité. La transformation écologique se jouera donc avant tout dans nos gestes du quotidien, nos choix de consommation et nos engagements collectifs.

Dans cette dynamique, le tri des déchets incarne un acte fort. Il peut sembler dérisoire face à des défis planétaires, mais il est essentiel. Trier, c'est réduire la pression sur les ressources naturelles, d'abord en réemployant, puis en encourageant le recyclage. Ainsi, cela participe activement à une économie plus circulaire. Chaque déchet trié est une ressource sauvée ; chaque erreur de tri est un pas en arrière que nous devons éviter.

Vous avez été nombreux à suivre les nouvelles consignes de tri mises en place depuis 2023, les chiffres l'attestent, tant sur les emballages et papiers que sur les biodéchets et nous vous en remercions.

Pour 2025, votre Communauté de communes se fixe un objectif ambitieux : réduire les déchets et renforcer l'efficacité du tri tout en simplifiant ses pratiques. Avec ce guide du tri, nous voulons vous donner les outils et les informations nécessaires pour agir efficacement.

*Ensemble et chacun à son niveau,
continuons d'agir pour l'avenir de
nos enfants, d'autant plus que
cela nous permet de maîtriser les coûts
de traitement des déchets -
Ainsi vos efforts sont doublement récompensés
avec une taxe d'enlèvement des ordures
ménagères (TEOM) toujours inférieure à 10%!
Bonne année 2025*



Jean-Pierre TOUCAS

Président de la Communauté de communes
« Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »

Calendrier réalisé par « 3ma group »

Photo de couverture : Adobe Stock.

Réduire ses déchets à la source

Moins jeter

C'est **prolonger** la **durée de vie** des produits, **donner** ou **vendre** ce dont on ne se sert plus, **composter** ses déchets organiques...

Chaque geste **compte**.
Nous pouvons **tous agir** de manière
concrète et systématique.

Mieux acheter

C'est penser aux déchets en fin de vie du produit dès son achat, en privilégiant les produits avec **moins d'emballage** et ceux qui sont **réparables** ou **rechargeables**. C'est **acheter d'occasion**, **emprunter** ou **louer**.

Mieux utiliser

C'est **réduire** la **quantité** de produits utilisés en respectant les **doses prescrites** et en privilégiant les **produits réutilisables**.



Les **sites de référence** sur le **tri** et la **prévention** des déchets



Le Syndicat Mixte du Secteur 4
(SM4) :
<http://www.sm4.fr>



L'ADEME :
<http://www.reduisonsnosdechets.fr>
<http://www.ademe.fr>



<https://quefairedemesobjets.ademe.fr/>

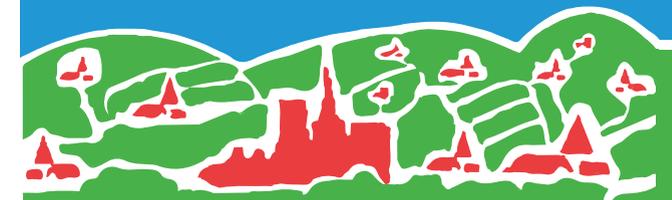


CITEO :
<https://on-ne-lache-rien.citeo.com/#open-modal-guide-du-tri>

Toutes les infos sur le site internet
de la Communauté de Communes !



<http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/environnement>





Calendrier des collectes en porte à porte 2025

SECTEUR NORD : EGUISHEIM, OBERMORSCHWIHR, VOEGLINSHOFFEN, HUSSEREN LES CHÂTEAUX

*Calendrier à titre indicatif : les dates sont susceptibles d'être modifiées occasionnellement.
En cas d'anomalie de collecte, contactez la Communauté de communes au 03 89 78 51 44

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1		S 1		S 1		M 1		J 1	Fête du Travail 18	D 1	
J 2	1	D 2		D 2		M 2	●	V 2	●	L 2	●
V 3	●	L 3		L 3		J 3	14	S 3		M 3	
S 4	Rattrapage ●	M 4		M 4		V 4	●	D 4		M 4	●
D 5		M 5	●	M 5	●	S 5		L 5	●	J 5	23
L 6		J 6	6	J 6	10	D 6		M 6		V 6	●
M 7		V 7	●	V 7	●	L 7	●	M 7	●	S 7	
M 8	●	S 8		S 8		M 8		J 8	Victoire 1945 19	D 8	
J 9	2	D 9		D 9		M 9	●	V 9	●	L 9	Pentecôte
V 10	●	L 10	●	L 10	●	J 10	15	S 10		M 10	
S 11		M 11		M 11		V 11	●	D 11		M 11	●
D 12		M 12	●	M 12	●	S 12		L 12		J 12	24
L 13	●	J 13	7	J 13	11	D 13		M 13		V 13	●
M 14		V 14	●	V 14	●	L 14	Ⓡ	M 14	●	S 14	
M 15	●	S 15		S 15		M 15		J 15	20 SERVICE +	D 15	
J 16	3	D 16		D 16		M 16	●	V 16	●	L 16	●
V 17	●	L 17		L 17		J 17	16	S 17		M 17	
S 18		M 18		M 18		V 18	● Vendredi Saint	D 18		M 18	●
D 19		M 19	●	M 19	●	S 19		L 19	●	J 19	25
L 20		J 20	8	J 20	12	D 20		M 20		V 20	●
M 21		V 21	●	V 21	●	L 21	● Pâques	M 21	●	S 21	
M 22	●	S 22		S 22		M 22		J 22	21	D 22	
J 23	4	D 23		D 23		M 23	●	V 23	●	L 23	
V 24	●	L 24	●	L 24	●	J 24	17	S 24		M 24	
S 25		M 25		M 25		V 25	●	D 25		M 25	●
D 26		M 26	●	M 26	●	S 26		L 26		J 26	26
L 27	●	J 27	9	J 27	13	D 27		M 27		V 27	●
M 28		V 28	●	V 28	●	L 28		M 28	●	S 28	
M 29	●			S 29		M 29		J 29	Ascension 22	D 29	
J 30	5			D 30		M 30	●	V 30	●	L 30	●
V 31	●			L 31				S 31			

Sortir les bacs la veille au soir après 18h

LÉGENDE : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables

Ⓡ = Changement d'horaires déchèterie

SERVICE +

Enlèvement gratuit en porte à porte des encombrants pour les personnes à partir de 70 ans et pour les personnes à mobilité réduite

Contactez la Communauté de communes pour vous inscrire au 03 89 78 51 44



ATTENTION, POINTS DE VIGILANCE

Les consignes de tri

SECTEUR NORD : EGUISHHEIM, OBERMORSCHWIHR, VOEGLINSHOFFEN, HUSSEREN LES CHÂTEAUX

EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les emballages plastique bouteilles, flacons, bidons, sacs et sachets, films, barquettes, pots, boîtes, tubes, ...



Emballages et couvercle en métal conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes, papier alu, ...



Emballages carton et Papiers petits cartons, briques alimentaires, journaux, revues, ...



BIEN LES VIDER (pas de raviolis dans la boîte)

BIEN LES SÉPARER (pas de boule de papier dans le pot de yaourt)

APLATIR LES BOUTEILLES SUR LA LONGUEUR

Pas de **papers d'hygiène** (essuies-tout, mouchoirs, lingettes), de **masques**, d'**objets en plastique**, de **petits emballages en bois** = Ordures Ménagères

Pas de **matériaux** de calage en **polystyrène**, d'**emballages volumineux** (cartons, bois...), d'**objets métallique** = Déchèterie

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Lundi*, chaque semaine
impaire

BIODÉCHETS



Restes alimentaires (viande, poisson, pain), épluchures, fruits, légumes, fleurs fanées, coquilles d'oeufs, os, coquillages, croûtes de fromages, marc de café, cendres froides, sciures propres, sachets de thé, petites quantités de cartons ou d'essuie-tout sans encre.



Pas de **déchets végétaux** à valoriser dans votre jardin (mulching, paillage, compostage) sinon à déposer en déchèterie.

Pas de **litières végétales**.

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Mercredi*, chaque semaine

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Objets en plastique (rasoirs jetables, brosses à dent, jouets, ...) déchets d'hygiène (couches, pansements, essuies-tout, mouchoirs, masques, ...) **toutes litières** (minérales et végétales) et déjections animales, adhésifs et papiers peints, chewing-gums, ...



Pas de **textiles** : à déposer dans les bennes d'apport volontaire.

Pas de **restes alimentaires** : compostage, tri biodéchets.

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Vendredi*, chaque semaine

*Sortir les bacs la **veille au soir après 18h**





Calendrier des collectes en porte à porte 2025

SECTEUR NORD : EGUISHHEIM, OBERMORSCHWIHR, VOEGLINSHOFFEN, HUSSEREN LES CHÂTEAUX

*Calendrier à titre indicatif : les dates sont susceptibles d'être modifiées occasionnellement.
En cas d'anomalie de collecte, contactez la Communauté de communes au 03 89 78 51 44

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1		V 1	●	L 1		M 1	●	S 1	Toussaint	L 1	●
M 2	●	S 2		M 2		J 2	40	D 2		M 2	
J 3	27	D 3		M 3	●	V 3	●	L 3	●	M 3	●
V 4	●	L 4		J 4	36	S 4		M 4		J 4	49
S 5		M 5		V 5	●	D 5		M 5	●	V 5	●
D 6		M 6	●	S 6		L 6	●	J 6	45	S 6	
L 7		J 7	32	D 7		M 7		V 7	●	D 7	
M 8		V 8	●	L 8	●	M 8	●	S 8		L 8	
M 9	●	S 9		M 9		J 9	41	D 9		M 9	
J 10	28	D 10		M 10	●	V 10	●	L 10		M 10	●
V 11	●	L 11	●	J 11	37	S 11		M 11	Armistice 1918	J 11	50
S 12		M 12		V 12	●	D 12		M 12	●	V 12	●
D 13	Fêtes nationale	M 13	●	S 13		L 13	Ⓡ	J 13	46	S 13	
L 14	●	J 14	33	D 14		M 14		V 14	●	D 14	
M 15		V 15	● Assomption	L 15		M 15	●	S 15		L 15	●
M 16	●	S 16		M 16		J 16	42	D 16		M 16	
J 17	29	D 17		M 17	●	V 17	●	L 17	●	M 17	●
V 18	●	L 18		J 18	38	S 18		M 18		J 18	51
S 19		M 19		V 19	●	D 19		M 19	●	V 19	●
D 20		M 20	●	S 20		L 20	●	J 20	47	S 20	
L 21		J 21	34	D 21		M 21		V 21	●	D 21	
M 22		V 22	●	L 22	●	M 22	●	S 22		L 22	
M 23	●	S 23		M 23		J 23	43	D 23		M 23	
J 24	30	D 24		M 24	●	V 24	●	L 24		M 24	●
V 25	●	L 25	●	J 25	39	S 25		M 25		J 25	Noël
S 26		M 26		V 26	●	D 26		M 26	●	V 26	● Saint-Étienne 52
D 27		M 27	●	S 27		L 27		J 27	48	S 27	
L 28	●	J 28	35	D 28		M 28		V 28	●	D 28	
M 29		V 29	●	L 29		M 29	●	S 29		L 29	●
M 30	●	S 30		M 30		J 30	44	D 30		M 30	
J 31	31	D 31				V 31	●			M 31	●

Sortir les bacs la veille au soir après 18h

LÉGENDE : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables

Ⓡ = Changement d'horaires déchèterie



ATTENTION, POINTS DE VIGILANCE

Les consignes de tri

SECTEUR NORD : EGUISHHEIM, OBERMORSCHWIHR, VOEGLINSHOFFEN, HUSSEREN LES CHÂTEAUX

EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les emballages plastique bouteilles, flacons, bidons, sacs et sachets, films, barquettes, pots, boîtes, tubes, ...



Emballages et couvercle en métal conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes, papier alu, ...



Emballages carton et Papiers petits cartons, briques alimentaires, journaux, revues, ...



BIEN LES VIDER (pas de raviolis dans la boîte)

BIEN LES SÉPARER (pas de boule de papier dans le pot de yaourt)

APLATIR LES BOUTEILLES SUR LA LONGUEUR

Pas de **papers d'hygiène** (essuies-tout, mouchoirs, lingettes), de **masques**, d'**objets en plastique**, de **petits emballages en bois** = Ordures Ménagères

Pas de **matériaux** de calage en **polystyrène**, d'**emballages volumineux** (cartons, bois...), d'**objets métallique** = Déchèterie

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Lundi*, chaque semaine
impaire

BIODÉCHETS



Restes alimentaires (viande, poisson, pain), épluchures, fruits, légumes, fleurs fanées, coquilles d'oeufs, os, coquillages, croûtes de fromages, marc de café, cendres froides, sciures propres, sachets de thé, petites quantités de cartons ou d'essuie-tout sans encre.



Pas de **déchets végétaux** à valoriser dans votre jardin (mulching, paillage, compostage) sinon à déposer en déchèterie.

Pas de **litières végétales**.

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Mercredi*, chaque semaine

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Objets en plastique (rasoirs jetables, brosses à dent, jouets, ...) déchets d'hygiène (couches, pansements, essuies-tout, mouchoirs, masques, ...) **toutes litières** (minérales et végétales) et déjections animales, adhésifs et papiers peints, chewing-gums, ...



Pas de **textiles** : à déposer dans les bennes d'apport volontaire.

Pas de **restes alimentaires** : compostage, tri biodéchets.

EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN LES CHÂTEAUX

Vendredi*, chaque semaine

*Sortir les bacs la **veille au soir après 18h**



Les contenants des collectes en porte à porte

EMBALLAGES ET PAPIERS



Habitat individuel :

Ces déchets sont déposés dans les sacs jaunes de 50L mis gracieusement à disposition des usagers. Les sacs sont à récupérer à la Communauté de communes ou en Mairie.



Habitat collectif :

Ces déchets sont à jeter de préférence en sac jaune, voire en vrac, dans le bac dédié (couvercle jaune, sinon clairement identifié «Recyclables»). Ces bacs sont à fournir par la copropriété.

BIODÉCHETS



Des sacs biodéchets (biodégradables de 12 L) sont mis gracieusement à disposition des usagers. Ils sont à récupérer à la Communauté de communes ou en Mairie.

Les sacs de biodéchets peuvent être mis dans un petit récipient de votre choix pour les transporter proprement jusqu'au bac de collecte.



Une fois utilisés, les sacs biodéchets sont déposés fermés dans le bac de collecte brun. Ce bac à roulettes est fourni par la Communauté de communes au **premier équipement**.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Les OMR sont à jeter dans des sacs poubelles adaptés (disponibles dans le commerce).



Une fois en sac, ces déchets sont à déposer dans votre poubelle dédiée habituelle.

Si le logement n'est pas équipé, le propriétaire se chargera de fournir un bac normalisé au couvercle de couleur bordeaux ou rouge.

Pour remplacer votre bac cassé, 2 fournisseurs sont habilités sur le territoire **Suez : 03 89 20 67 11** et **Ecopropreté : 06 95 06 30 23**
Tout dépôt hors contenants sur la voie publique ne sera pas collecté

Que deviennent nos déchets ?

EMBALLAGES ET PAPIERS

11 bouteilles d'eau de 1,5 L triées...



> ...sont nécessaires pour fabriquer 1 gilet polaire



134 canettes aluminium triées...



> ...sont nécessaires pour fabriquer 1 vélo de course



4 briques de lait de 1 L triées...



> ...sont nécessaires pour fabriquer 1 rouleau de papier WC



8 boîtes de conserve de 0,94 cl triées...



> ...sont nécessaires pour fabriquer 1 boule de pétanque



345 flacons plastique triés...



> ...sont nécessaires pour fabriquer 1 bac poubelle de 120L



BIODÉCHETS



Les biodéchets collectés sont transportés puis traités au centre de compostage d'Aspach-le-Haut. Vos biodéchets sont ainsi valorisés en compost. Achat de compost possible en sacs ou en vrac sur le site de compostage.

Le «réacteur» permet d'accélérer le compostage en 3 semaines seulement ! Le compost ainsi obtenu est aux Normes Qualités Européenne et permet de remplacer les engrais dans votre jardin ou vos plantations.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Les OMR sont acheminées vers l'usine d'incinération de Colmar qui assure une valorisation d'énergie.

La vapeur produite est injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville. Autant de ressources fossiles préservées!

Les textiles usagés, pourquoi trier ?

La réparation :

Liste des réparateurs à proximité sur le site du SM4

Le réemploi :

En ressourcerie (DÉFI RESSOURCERIE Guebwiller, ESPOIR Colmar, EMMAUS Cernay), marché aux puces ou dons autour de soi.

Pour plus d'informations :



<https://sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.htm>



Le dépôt dans les bennes à vêtements

Carte des bornes :

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

- Mettre, dans un sac, tous vos **textiles propres et secs** (même usés, déchirés avec des tâches indélébiles), vos chaussures et la petite maroquinerie.



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L).

- Votre geste de tri permet ainsi de traiter localement vos textiles usagés. Ils seront collectés, triés et orientés soit en réemploi tel quel, soit en réutilisation pour fabriquer de nouvelles pièces de textiles, de maroquinerie ou autres objets de déco (surcyclage), soit en recyclage pour chiffons sous forme d'isolant ou de chiffons industriels.



« Vos vêtements ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les. »

Au niveau national, **Refashion** est l'éco-organisme du Textile, du Linge et de la Chaussure (TLC), agréé par les pouvoirs publics. Partenaire de la Communauté de communes, il assure le soutien et le développement de la collecte des TLC.



Le devenir de vos dons sur le site Refashion.

La collecte des verres

Je trie dans les conteneurs à verre habituels :

Bouteilles, flacons de parfum, pots, bocaux vides en verre sans les bouchons ni couvercles. Le verre trié est recyclable à l'infini !



Scannez ici pour plus d'informations sur les **bornes à verre**



Le reste va à la déchèterie :

Les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre.

Ils vont dans la benne à déchets ultimes (encombrants).

La vaisselle en faïence, grès, porcelaine, ... va, elle, dans la benne à gravats.



Une benne de 30 m³ dédiée aux verres recyclables est également à disposition. Pensez-y pour vos volumes importants.



La déchèterie



✓ Les déchets acceptés :

Bouteilles/bidons plastique, capsules aluminium pour café (type Nespresso), cartons, végétaux, plâtre, bois, mobilier préalablement démonté, plastiques rigides, films et plastiques souples, polystyrène, métaux, petits gravats **issus des ménages**, verre, huile moteur, sols/dalles PVC, huisseries, équipements électriques et électroniques ménagers, lampes et néons, peintures et autres produits chimiques, radiographies, piles et batteries, huile végétale, aérosols, déchets textiles, couettes, oreillers.

✗ Les déchets refusés :

Ordures ménagères, pneus, déchets dangereux ne provenant pas des ménages, déchets contenant de l'amiante, produits explosifs, radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs non dégazés, déchets à risque infectieux (seringues, pansements), bois de catégorie «C» (avec traitement spécifique- ex : traverses de chemins de fer, ...), déchets d'abattoirs ou cadavres d'animaux, carcasses de véhicules ou d'engins contenant des fluides, déchets électriques et électroniques de catégorie professionnelle (congélateurs pro, photocopieurs pro, ...), gravats non ménagers ou de gros chantiers (> 0,5m³).

La Communauté de communes se réserve le droit de refuser les déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par ses prestataires.



Horaires d'ouverture déchèterie :

Déchèterie située à Pfaffenheim : ouverte aux habitants de la Communauté de communes «Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux».

En hiver : (mi-octobre à mi-avril voir calendrier)

Du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 16h45.

Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45.

En été : (mi-avril à mi-octobre voir calendrier)

Du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.



Fermée les jours fériés

Point d'apport déchets à Osenbach :

réservé aux habitants d'Osenbach, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Particuliers : accès gratuit jusqu'à environ 1m³/apport sauf gravats 0.5m³/apport.

Professionnels : acceptés à hauteur de 0,5m³/apport. Au-delà de cette quantité, tickets payants à 10 €/m³ à se procurer à la Communauté de communes.

POUR INFO :

- Les fournisseurs de matériel agricole proposent des filières de récupération de leurs produits en fin de vie.
- Entreprise de récupération pour déchets non ménagers comme l'amiante : **ALSADIS, Cernay - 03 89 75 42 36**
- Déchèterie professionnelle : **SUEZ, Colmar - 03 89 21 02 46**

Sinon annuaire des entreprises de récupération des déchets :



https://fr.kompass.com/a/collecte-et-recyclage-des-dechets-autres/72530/d/haut-rhin/fr_42_68/

- Possibilité de mise à disposition sur devis de bennes pour les particuliers (évacuation de gravats, déchets végétaux, encombrants...), s'adresser à **Suez : 03 89 20 67 10** ou **Schroll : 03 89 41 52 40**
- Pour les pneumatiques, la législation en vigueur oblige les vendeurs de pneus à les reprendre.



Le badge d'accès nominatif pour chaque foyer est à retirer à la Communauté de commune. Merci de vous présenter avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une caution de 5 € (chèque ou espèce) (*).

En cas de restitution d'un badge en état de fonctionnement, un RIB permettra de récupérer sa caution de 5 euros. Mais attention pour le remplacement d'un badge perdu, dégradé, percé ou cassé, la caution devra être réglée à nouveau.

(*) Mentions légales : conformément à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les usagers de la déchetterie intercommunale sont informés de l'existence d'un fichier nominatif. Le droit d'accès et de rectification des informations personnelles peut s'exercer auprès de la Communauté de communes.

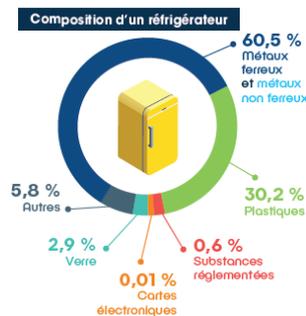
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux ou dangereux des Ménages) Huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, déchets chimiques, radiographies, aérosols, ...

Local n° **18**

D3E Déchets d'Équipement Électrique et électronique : écrans, petits appareils en mélange (électroménager, informatique, outillages...), gros électroménagers hors froid et froid.

Pour info : 77,6 % des DEEE ménagers ont été recyclés/réutilisés et 90,5 % valorisés

Local n° **16**



Consignes

Pour votre confort et votre sécurité, nous vous prions de :

- préparer le tri de vos déchets à l'avance pour faciliter le déchargement de votre véhicule, selon l'ordre des bennes,
- libérer, dès que possible, la place pour faciliter la circulation à tous,
- respecter les consignes de sécurité et les recommandations du gardien,
- ne pas circuler en sens opposé (bouclage à cet effet) et ne pas emprunter les voies réservées aux poids lourds.
- ne pas stationner devant le portail lorsque vous attendez votre tour pour rentrer dans la déchetterie. Restez sur la route d'accès, attendez que l'agent vous permette de rentrer

ATTENTION :

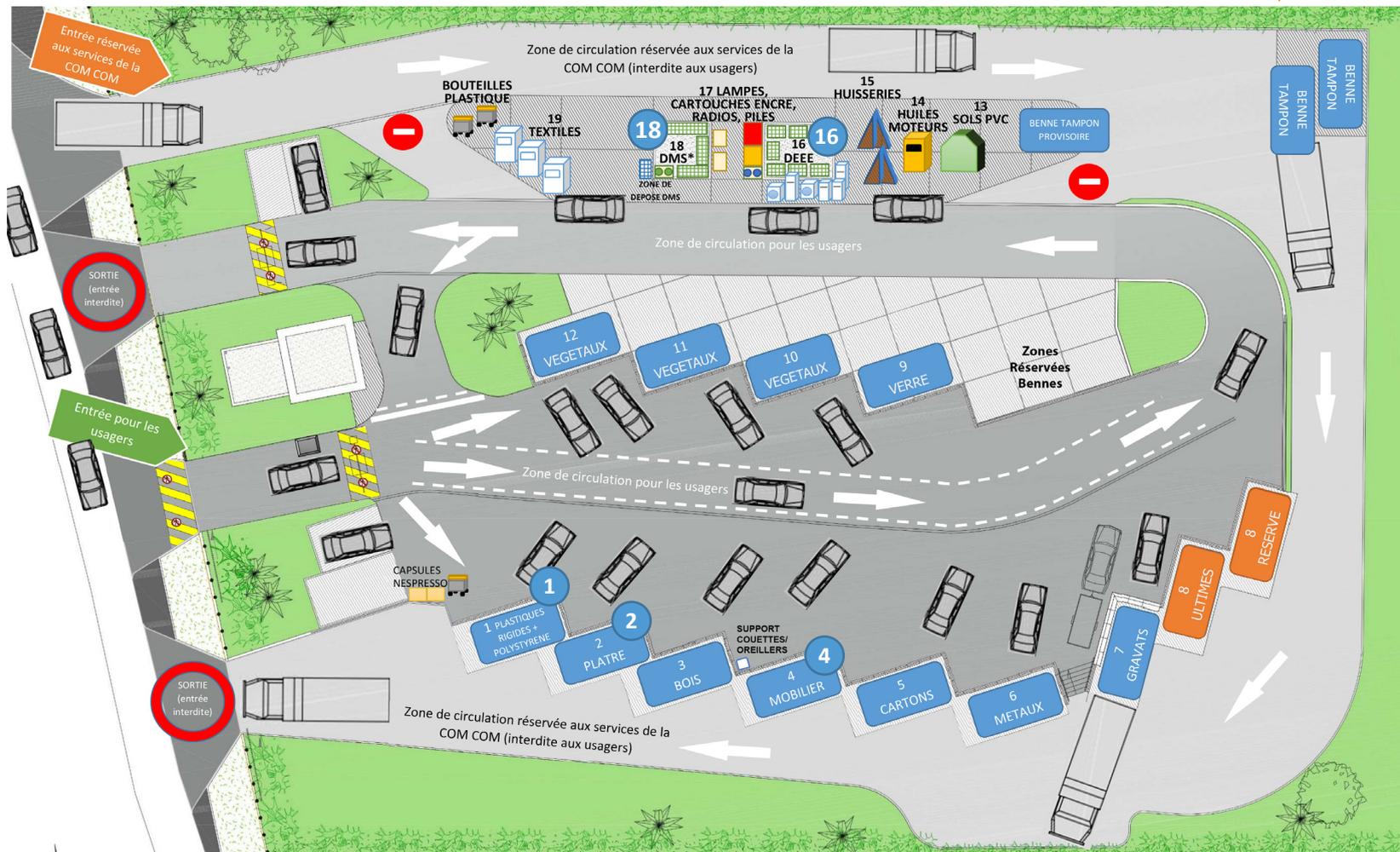
Merci de ne pas pénétrer sur le site avec des véhicules trop volumineux (gros tracteurs, remorques > 1,5 m de longueur de plancher, véhicules > 3,5t, ...).

Vendredi après-midi et samedi, accès réservé aux PARTICULIERS.

Les professionnels **DOIVENT** utiliser la déchèterie aux autres créneaux.

RAPPEL :

la déchèterie ferme son portail d'accès **15 minutes avant les heures de fermeture** du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et au personnel de nettoyer les installations pour votre confort.



Plastiques rigides, Calages/Emballages en polystyrène, Films plastiques regroupés en sacs

Benne n° **1**

Plâtre

Benne n° **2**

**Mobilier (à démonter avant de le déposer)
Couettes et oreillers**

Benne n° **4**



Communauté de communes

9, aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 03 89 78 51 44 - accueil@cc-paysderouffach.fr
<http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/>

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h - Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h - Vendredi : 9h - 12h

